



29 décembre 2016

- *FECRIS, le scandale du financement à 100% par la France d'une organisation qui soutien la répression sanguinaire du Falun Gong en Chine à l'instar de la MILS et de Alain Vivien il y a quelques années. Complicité de Génocide sectaire?*
- *Le coup bas de Marisol Touraine, ministre de la santé, à tous les enfants de France et à leurs familles. Aux armes citoyens !*

Chers (ères) amis (es),

M. Valls, alors Premier ministre de la France, rappelait il y a quelques semaines à l'Assemblée Nationale, qu'en France il n'y avait pas de définition légale du mot « secte ». Or, les services du Premier ministre français financent à 100% une association, appelée la FECRIS (Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme), reconnue par le Conseil de l'Europe et l'ONU comme une organisation non gouvernementale (peut-être pas pour longtemps) et dont le but selon ses statuts est de désigner « *comme secte ou gourou l'organisation ou l'individu qui fait commerce de croyances et de techniques comportementales* ».

Comment un Premier ministre qui déclare qu'il n'y a pas de définition légale des « sectes » en France peut-il financer à 100% (voir encadré ci-dessous) une Organisation Non Gouvernementale dont le but est de désigner à la vindicte publique des « sectes » qui n'en sont pas bien sûr, surtout quand il s'agit de Chine ou de la Russie dont on connaît les régimes dictatoriaux et sanguinaires?

FINANCEMENT FECRIS 2003/2008

Financement FECRIS	année 2003	année 2004	année 2005	année 2006*	année 2007	année 2008*
1) Subvention 1er ministre (France)	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	50 000,00 €	45 000,00 €	30 000,00 €
2) Subvention des autres pays européens	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
3) Cotisation des membres et correspondants	2 936,23 €	3 024,00 €	2 782,32 €	3 200,00 €	2 957,24 €	
Autres produits :						
Produits financiers	811,81 €	538,61 €			2 103,79 €	
Don et prestation en nature		1 728,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €		
revenus de titres immobilisés		336,60 €	709,23 €	800,00 €		
Vente de matériel		2 421,21 €				
Autre					75,00 €	
4) Total autres produits	811,81 €	5 024,42 €	2 709,23 €	2 800,00 €	2 178,79 €	0,00 €
Total général 1,2,3,4	43 748,04 €	48 048,42 €	45 491,55 €	56 000,00 €	50 136,03 €	30 000,00 €
ratio subvention/cotisation	93,16%	92,97%	93,50%	93,98%	93,83%	100,00%

* Budget prévisionnel

De plus, La FECRIS déclare, d'après ses statuts que « *l'action de la Fédération ne se situe pas sur les plans religieux et politique* ». Si la Fecris, comme elle le déclare, ne situe pas son action « *sur le plan religieux* » et se déclare neutre en la matière, comment se fait-il que le vice-président de la Fecris, une organisation enregistrée par un état laïc – la France – et financée à 100% avec l'argent des contribuables français, soit **Alexander Dvorkin**, citoyen russe béni et financé par le Patriarche de l'Eglise orthodoxe russe pour son action anti-sectes.

L'Eglise Orthodoxe russe persécute, avec Poutine, les minorités religieuses en Russie depuis des années. De plus, il y a quelque temps Alexander Dvorkin s'en est pris au mouvement Falun Gong en Chine populaire. Comment Alexander Dvorkin, vice-président de la FECRIS, peut-il s'attaquer au Falun Gong alors que les persécutions dont ses membres sont victimes de la part du gouvernement chinois font l'objet de rapports de la part de l'ONU depuis les années 2000 ?

Comment la France peut-elle continuer à subventionner une telle association qui s'en prend à ce groupe (Falun Gong) dont les persécutions sont reconnues par l'ONU ? Même l'actuel Premier ministre français, M. Valls, s'était ému de la situation des membres du Falun Gong en Chine, alors qu'il était député. Il avait questionné à ce moment-là le ministère des Affaires Etrangères français concernant le sort des membres du Falun Gong en Chine (voir texte ci-dessous).

12ème législature

Question N° : 121026	de M. Valls Manuel (Socialiste - Essonne)	QE
Ministère interrogé :	affaires étrangères	
Ministère attributaire :	affaires étrangères (et européennes)	
	Question publiée au JO le : 20/03/2007 page : 2792	
	Date de changement d'attribution : 18/05/2007	
Rubrique :	politique extérieure	
Tête d'analyse :	Chine	
Analyse :	droits de l'homme	
<u>Texte de la QUESTION :</u>	M. Manuel Valls souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des pratiquants de Falun Gong en Chine. Ce mouvement spirituel n'est pas qualifié de secte, ni par le Miviludes ni par aucun autre État que la Chine elle-même. Il s'agit là d'une pratique publique, libre et gratuite, simple mouvement intellectuel qui n'adhère pas à la ligne politique et spirituelle du parti communiste Chinois. Les pratiquants de Falun Gong font aujourd'hui l'objet d'un véritable génocide. Une enquête menée par deux avocats des droits de l'homme, de nationalité canadienne (MM. Matas et Mkilgour) confirme que les pratiquants de Falun Gong subissent non seulement d'atroces tortures, mais qu'ils sont également utilisés comme banque d'organes vivants produisant des profits substantiels pour ceux qui les exploitent. Chaque année, Amnesty international nous révèle la condamnation, l'expulsion, voire la torture par le parti communiste Chinois de nombreux défenseurs des droits humains en Chine. En conséquence, il souhaiterait connaître les mesures envisagées par le gouvernement français pour concourir à défendre la liberté d'expression, ainsi que la protection des droits de l'homme en Chine.	
<u>Texte de la REPONSE :</u>		

Voici la traduction du texte chinois officiel qui cite Alexander Dvorkin entre autres comme expert international pour dénoncer le Falun gong comme une secte « hérétique », dangereuse et potentiellement « violente ». On se demande bien par rapport à qui le Falun gong peut être « hérétique » à notre époque mise à part pour quelques timbrés attardés de l'inquisition moyenâgeuse ou quelques communistes en mal de représentativité populaire :

« Les experts internationaux en étude des sectes ont jugé que le Falun Gong était une secte.

Docteur Margaret Thaler Singer, ancien président de l'Association de la psychologie des Etats-Unis, professeur émérite en psychologie à l'Université de Californie à Berkeley, a trouvé que «le Falun Gong était conforme aux normes de la secte hérétique, non seulement aux normes américaines mais aussi mondiales. Son chef n'a pas demandé à ses adeptes de croire en dieu ou d'autres principes abstraits, mais en lui-même. Le Falun Gong n'était qu'une autre secte.»

Au mois de décembre de l'an 2001, Herbert Rosedale, président de l' AFF (American Family Foundation), a fait un discours dans la session annuelle académique de l'Association anti-secte de la Chine tenue à Pékin, qui a jugé que le Falun Gong était une secte hérétique.

Le professeur Bergin, chef d'Institut national de recherche sur les relations religieuses et les lois en Russie, a dit: Les attitudes du Falun Gong envers le gouvernement et les autres communautés religieuses, les calomnies et impacts du Falun Gong à l'égard des valeurs religieuses traditionnelles et le comportement du Falun Gong contre lui-même, tout cela lui a fait affirmer que le Falun Gong était une secte extrêmement hérétique.

Le professeur Alexander Dvorkin, président de la Conférence conjointe du centre de recherche sur les religions et les sectes religieuses en Russie, a cru que le Falun Gong était une secte hérétique mondiale dont le siège s'est établi à New York sous la direction de Li Hongzhi. C'était peu important que les pratiquants du Falun Gong vivent en Chine, ou en France, ou aux Etats-Unis, ou dans d'autres pays, car, pour eux, ils n'appartiennent qu'à l'organisation du Falun Gong, pas à aucun pays.

Le 13 et le 14 octobre 2008, le séminaire international sur l'extrémisme d'informations: le vrai et le faux de la secte Falun Gong a été tenue à Kiev de l'Ukraine, qui a duré deux jours. Plus de trente savants venant de sept pays (les Etats-Unis, l'Australie, la Russie, le Bélarus, l'Ukraine, la Moldova et la Chine) ont analysé et expertisé la nature, la caractéristique et la nuisance de l'organisation du Falun Gong sous les angles de la science religieuse, du droit, de la science politique, de la psychologie, de la sociologie et de la science de la transmission informatique. Ces savants ont pensé que le Falun Gong était une secte avec l'organisation rigoureuse et la nature destructive, qui a gravement menacé la société et le public et qui était aussi une organisation avec la tendance de violence potentielle; Les dogmes du Falun Gong avaient des caractéristiques de la secte; le Falun Gong ont sollicité les haines parmi les religions, les communautés et les publics, qui a appliqué un terrorisme d'informations. »

Résultat de cette expertise totalement mensongère et diffamatoire aux accents qui fleurent bon l'inquisition médiévale : Près d'un million de membres du Falun gong persécutés, incarcérés et près de trois mille morts avérés et sans doute beaucoup plus (7000) comme Mr Zhu Hongbin (photo ci –dessous).



Photo de Mr Zhu Hongbin après avoir été libéré

Le 29 décembre 2001, **Mr. Zhu Hongbin**, âgé de 38 ans, a été arrêté et condamné à sept ans de prison parce qu'il avait en sa possession du matériel de Falun Gong. Il a été torturé, drogué

et privé de nourriture de nombreuses fois. Après avoir été libéré, il était si maigre que sa famille pouvait compter tous ses os. Il est mort le 18 juin 2009, peu de temps après sa mise en liberté

Persécutions Olympiques:

Nous avons recensé **10 194** cas de pratiquants de Falun Gong qui ont été détenus, arrêtés et torturés durant l'année des Jeux Olympiques de 2008. Nombre d'entre eux sont encore en détention et sont toujours torturés.

Pour obtenir la liste des 10 194 pratiquants de Falun Gong, veuillez cliquer sur le lien suivant: <http://www.falunhr.org/reports/PDFs/BeijingOlympicsPersecution.pdf>.

Pour signer la pétition en ligne :

<http://www.falunhr.org/te/index.php?signature=1&lang=fr>

Cette lettre sera envoyée à Monsieur Valls ainsi qu'aux prétendants au trône présidentiel français avec une série de questions concernant leur éventuelle politique envers les mouvements spirituels et l'obligation vaccinale prévue par l'actuel ministre de la santé.

Le coup bas de Marisol Touraine, ministre de la santé, à tous les enfants français à venir : 11 vaccins obligatoires au lieu des trois actuels dont trois inutiles et dangereux.

Il faut croire que la condamnation de son fils, Gabriel Reveyrand de Menthon, à trois ans fermes et son incarcération à la prison à la Santé (hé oui !) a du lui porter sur le système pour que la ministre laisse en fin de mandat une telle malédiction aux français. J'espère que le peuple français ne se laissera pas faire et mettra fin définitivement à la Bastille de Big pharma en totale collusion avec le comité pour la vaccination et les pouvoirs publics.

On avait promis de consulter les citoyens et la ministre de la Santé l'a fait. *Les Français qui se sont exprimés et une partie du monde médical disent qu'il faut lever l'obligation vaccinale* et le rapport final de la concertation en prend acte, mais pas de chance, c'est l'état d'urgence, *alors c'est tout le contraire qu'on va faire :*

- La loi Kouchner de 2002 est une des causes du climat de défiance des français vis-à-vis de leur système de santé, il faudrait peut-être amender ce texte (en pièces jointes sur le site de l'Omnium) car il viendra en effet en contradiction totale avec la nouvelle obligation vaccinale.
- On a trouvé la solution à la polémique sur les vaccins « obligatoires » et vaccins « recommandés » insérés dans la même piqûre. On va tout rendre obligatoire ! Mieux on va rajouter des vaccins réputés mortifères (hépatite B, Gardasil etc...) au cocktail !
- Les adjuvants comme l'aluminium ou le dioxyde de titane et leurs conséquences sont un non-sujet, un fantasme.
- Il faut renforcer le rôle de tous les professionnels de santé et l'éducation nationale pourrait aussi participer à la vaccination et à la répression des récalcitrants.

– Et on s’engage bien-sûr à informer le public en toute transparence... ben voyons !

Nous sommes en état d’urgence, rappelons-le, temporairement, nous a-t-on dit. Bon mais il y a quand même une bonne nouvelle. Vous pourrez refuser la vaccination pour vos enfants ou pour vous mêmes. Ça c’est bien. C’est prévu : « les parents s’engageront par écrit, selon une procédure formalisée, à assumer les responsabilités civiles de leur refus incluant un risque de non-admission de l’enfant en collectivité. Le refus sera porté sur le carnet de vaccination. »

Comme vous pouvez le constater, vous n’êtes plus libres de votre corps et de celui de vos enfants, de votre liberté de choix thérapeutique et les décisions concernant votre santé seront dictatoriales dorénavant. Personnellement je ne vois pas pourquoi nous serions amenés à financer à l’avenir un système de santé totalement perverti.

« La lettre d’Alternative santé – 15/12/2016 – Michel Dogna –

Nous assistons à une avancée aussi spontanée que spectaculaire de la réglementation dictatoriale de la vaccination, passant sans transition de 3 à 11 vaccins obligatoires pour les enfants (à quand pour les adultes et les personnes âgées ?). Cela ressemble fort à un programme de dépopulation progressive, partant du principe que les jeunes ainsi vaccinés (et plombés à vie) auront peu de chances d’atteindre les âges avancés de beaucoup de nos contemporains. Et je vais expliquer pourquoi. L’affaire du DTP a eu un résultat exactement inverse à celui recherché

Depuis l’année 2008, on a vu que le vaccin DTP (Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite) n’était plus disponible dans les pharmacies françaises. Ce triple vaccin combiné était le seul obligatoire. Il avait été utilisé depuis des décennies, « avec succès » dit-on, alors que ces maladies avaient pratiquement disparu depuis longtemps... Il s’agissait d’un vaccin qui avait l’avantage de ne pas contenir d’aluminium et qui de plus était bon marché (6,54 €).

Or, depuis 2008, les labos pharmaceutiques ont retiré le DTP du marché et l’ont remplacé par un vaccin multiple appelé Infanrix-hexa comprenant trois maladies non-obligatoires dont le très controversé vaccin contre l’hépatite B dangereux et aussi parfaitement inutile particulièrement pour les nourrissons allaités puisqu’ils bénéficient des défenses de la mère.

À savoir que l’aluminium y a été réintroduit, ainsi que divers adjuvants « secrets » dont le célèbre dioxyde de titane TiO₂.

Enfin, intéressant, il coûte 7 fois plus cher ! Les parents sont obligés de l’acheter et de le faire injecter pour se conformer à loi vaccinale. Cette situation est scandaleuse et inacceptable.

Le Pr Henri Joyeux a lancé, en mai 2015, une grande pétition pour le retour du classique DTP sans aluminium. Cette action a eu le mérite de déclencher une immense prise de conscience de la population puisque plus d’un million de citoyens ont participé à la pétition. Suite à cela, la ministre de la Santé, Marisol Touraine, a lancé une consultation nationale sur les vaccins. Cette consultation était censée être démocratique et répondre aux inquiétudes légitimes des parents et des grands-parents. Elle devait tenir compte des risques associés au vaccin, du problème de l’incertitude, des dangers, et des accidents parfois gravissimes, voire mortels, qui ont eu lieu dans l’histoire de la vaccination.

Le rapport de la Concertation citoyenne sur la vaccination a été publié le 30 novembre 2016. Sa conclusion : « la levée de l’obligation vaccinale est l’objectif à atteindre ». Forcément, sur les 10 000 contributions internet, les remarques étaient toutes les mêmes : « Bien sûr c’est obligatoire, mais on pourrait pas en avoir un peu moins et un peu plus sûrs ? »

Alors quel est le résultat de cette consultation citoyenne sur les vaccinations ? C'est dit dans le communiqué du Ministère de la Santé : « ... Néanmoins, dans le contexte actuel de perte de confiance et de baisse de la couverture vaccinale, il lui apparaît nécessaire de réaffirmer le bien-fondé de la vaccination. »... « Pour ce faire, le comité préconise un élargissement temporaire du caractère obligatoire des vaccins recommandés de l'enfant ».

Les six coups bas du Comité pour la vaccination

Mais le « Comité pour la vaccination », qui a rendu son rapport public le 30 novembre 2016, n'en a pas profité pour rappeler à l'ordre les labos pharmaceutiques en exigeant à nouveau le simple DTP. Bien au contraire :

– Il a non seulement entériné obligatoires tous les vaccins de l'Infanrix-hexa, mais recommande d'y ajouter 5 nouveaux vaccins obligatoires.

– Il parle même de rendre obligatoire le sinistre Gardasil, (vaccin anti-papillomavirus), abusivement indiqué contre le cancer du col de l'utérus, et éventuellement d'étendre l'obligation à tous les petits garçons !!!

– Il recommande de priver les enfants d'accès aux crèches, écoles et toute autre collectivité si les parents refusent une seule de ces vaccinations.

– Il va jusqu'à conseiller d'engager des poursuites judiciaires contre les parents récalcitrants.

– Il veut mettre à la charge de la collectivité (c'est-à-dire vous et moi) les inévitables accidents qui découleront de la généralisation des vaccins, par un « régime d'indemnisation pris en charge par la solidarité nationale », plutôt qu'à celle de l'industrie pharmaceutique (page 32 du rapport).

– Enfin, il recommande « la mise en œuvre sans délai de l'ensemble des recommandations ».

Jamais une offensive criminelle aussi directe n'avait été menée contre la santé publique et particulièrement contre celle de nos enfants. Les Français vont-ils se soumettre ? Devant un refus en masse, il n'y aurait pas assez de places en prison, les écoles publiques se videraient, etc. »

C'est à dessein que j'ai cité l'excellente lettre de Michel Dogna qui résume parfaitement le problème. Cela fait des années que nous annonçons la tournure dictatoriale que prend le système de santé français et le détournement sans précédent de l'assurance santé financée par les français vers les intérêts financiers des grands laboratoires et de leurs soutiens politiques et médicaux connus ou non (comme Cahuzac par exemple, médecin et dépositaire d'un compte en Suisse approvisionné par un labo à hauteur de 600000 €). Le choix de l'obligation vaccinale pour des vaccins dangereux et aberrants pour des enfants montre à quel point la préoccupation principale n'est pas la protection de la santé des français mais l'intérêt des labos et la folie des grandeurs. Si Marisol Touraine voulait laisser un souvenir inoubliable de son passage, par ailleurs très nul, au ministère de la santé, elle n'aurait pas pu trouver mieux. Elle ferait mieux de s'occuper de l'éducation morale de ses enfants, tout comme Laurent Fabius ou comme Christiane Taubira.

Bon ne vous en faites pas trop, on va y arriver quand même malgré les fâcheux de service et je profite de cette fin d'année 2016 pour vous souhaitez une très bonne année 2017 à tous sauf aux individus stupides qui nous pourrissent la vie.

BONNE ANNÉE 2017

Jacques Dubreuil